

LES PARTIS POLITIQUES ET L'EUROPE AU TEMPS DU GENERAL DE GAULLE

par Danielle BAHU-LEYSER

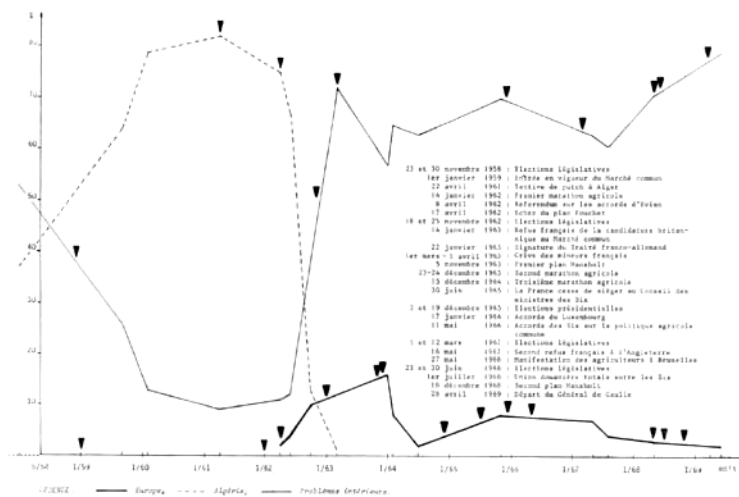
L'Europe, parce qu'elle constitue pour le Général de Gaulle un rouage essentiel de sa politiques extérieure dont on sait quelle primauté il lui accorde, occupe l'un des premiers rangs "dans la hiérarchie de ses desseins"¹. Cette préoccupation est elle partagée par les partis politiques français ? Comment vont-ils se comporter face à l'action européenne du Général de Gaulle ? Ma communication a pour objet d'apporter des éléments de réponse à celle double interrogation.

FACE A L'EUROPE DES ETATS, L'EUROPE SUPRENATIONALE

Après le retour du Général de Gaulle aux affaires en 1958, tandis que la Communauté européenne s'organise et qu'au sein de l'Hexagone s'ouvre, pour les Français, une nouvelle ère politique, l'Algérie reste la principale préoccupation de nos concitoyens, jusqu'au référendum sur les accords d'Evian, en avril 1962.

Graphique 1

La place de l'Europe dans les préoccupations des Français



Cela n'empêche pas les forces politiques de se situer globalement par rapport

.../..

¹ François Goguel, in *Les Français et de Gaulle*, Paris, Plon, postface, p. 133.

à la construction de l'Europe. Et, à partir de 1962, plus aucun parti ne remet sa cause le fait communautaire, dès lors que le parti communiste et le PSU² reconnaissent le Marché Commun comme réalité objective.

Ceci étant, deux tendances essentielles s'affrontent : l'Europe des Etats, chère aux fidèles du Général de Gaulle, l'Europe supranationale, défendue par les centristes et la gauche radicale et socialiste. L'Europe gaullienne entend instaurer une étroite coopération interétatique, pouvant aboutir à une confédération. Elle entend aussi rendre au Vieux Monde son indépendance à l'égard des Etats-Unis et de l'Union Soviétique. Par certains de ses aspects, l'action européenne du Général de Gaulle rallie trois autres formations politiques. Ainsi, les Républicains indépendants souhaiteraient que l'Europe débouche, à moyen terme, sur la confédération envisagée, en des temps plus lointains, par le Chef de l'Etat. A l'opposé, de l'éventail politique, les communistes et, dans une certaine mesure, le PSU partagent, avec les fidèles du Général de Gaulle, le refus de la supranationalité, les principes de l'indépendance nationale, et d'une large coopération d'Etats, de l'Atlantique à l'Oural, enfin l'approbation du retrait des forces françaises de l'OTAN.

Face à la coopération des Etats, l'Europe supranationale se présente comme un terrain de rencontre assez facile d'accès pour les centristes, les radicaux et les socialistes, promoteurs des Traités communautaires sous la IVème République. Leur action commune se prolonge sous la Vème République, par les similitudes de leurs programmes européens. Car centristes, radicaux et socialistes se montrent tous favorables à une Europe dont les institutions seraient contrôlées par une Assemblée européenne, issue du suffrage universel et dans laquelle seraient membres à part entière la Grande-Bretagne et ses partenaires de la zone de libre-échange. Cette Europe, ils la conçoivent en outre comme un partenaire égal des Etats-Unis, au sein de l'Alliance atlantique révisée. Mais tous ne lui donnent pas les mêmes moyens de devenir ce partenaire à part entière. Certes, l'opposition non communiste s'accorde à vouloir doter l'Europe d'une défense propre. Pourtant, si les centristes professent une théorie à laquelle ils se tiennent, les propositions des radicaux et des socialistes sont plus évolutives.

La force nucléaire : française, européenne ou atlantique ?

De fait, pour les centristes, il s'agit de pourvoir l'Europe d'un arsenal nucléaire s'articulant autour de l'axe Paris-Londres et permettant à la Communauté économique européenne élargie de faire reconnaître par les Américains ses droits et ses responsabilités au sein de l'Alliance.

De leur côté, les radicaux ne récusent pas, dans un premier temps, la force nucléaire française - dont M. Félix Gaillard a signé l'acte de naissance - mais ils demandent son intégration à l'OTAN. Ils prévoient, en outre, la création d'un

.../..

² Parti socialiste unifié.

commissariat européen aux armements, apte à rechercher la construction d'une défense à Six. On peut rapprocher cette formule du groupement européen de défense à Sept - donc avec la Grande-Bretagne - proposé en 1969 par les Républicains indépendants. Par la suite, lorsque se dessine, dans les années 1961-1962, puis se confirme, après le Traité de Moscou d'août 1963, un courant de l'ensemble des forces politiques en faveur du désarmement général, simultané et contrôlé, les radicaux estiment que la France devrait donner l'exemple, en réduisant ses dépenses militaires au profit du tiers-monde. Cette idée sera d'ailleurs reprise, en 1964, par le PSU, à la différence près que ce dernier suggérera de convertir les fonds ainsi économisés en investissements productifs.

Pour leur part, les socialistes adoptent une démarche similaire. Car leurs instances dirigeantes ne semblent pas, au début, opposées à une force nucléaire française, dans la mesure où elle serait intégrée à l'OTAN. Mais, un moment séduite par l'idée d'une force nucléaire européenne, la SFIO³ fait machine arrière à la suite d'un voyage à Moscou, en novembre 1964, de Guy Mollet et d'une délégation socialiste. Car leur entretien avec les membres du Politburo et le tête-à-tête entre Guy Mollet et Nikita Khrouchtchev⁴ les convainquent que le Kremlin n'acceptera jamais l'accès de l'Allemagne fédérale à l'armement nucléaire, quitte à déclencher une guerre préventive si cela se produisait⁵.

Finalement, radicaux et socialistes en viendront à demander, dans la charte constitutive de la FGDS⁶, au sein de laquelle ils se réunissent en 1965, la suppression pure et simple de notre armement atomique et l'adhésion de la France au Traité de Moscou. Ce faisant, la FGDS reprend à son compte deux exigences formulées par le parti communiste. De plus, l'ensemble des partis de gauche se prononce pour le maintien de la dénucléarisation du centre de l'Europe, en particulier de l'Allemagne fédérale, le PSU souhaitant, de surcroît, la démilitarisation de l'Europe centrale.

L'OTAN : autre point de divergence au sein de l'opposition

Inversement, les relations de la France et des pays occidentaux divisent l'opposition. Alors que la FGDS et le Centre démocrate se montrent favorables, tout comme les formations de la majorité, au maintien de la France dans l'Alliance atlantique, le parti communiste et le PSU, pour des raisons différentes, demandent qu'elle s'en retire.

Car le PSU fait du désengagement européen de l'OTAN une condition

.../..

³ Section française de l'internationale socialiste.

⁴ Alors premier secrétaire du parti communiste soviétique et, de ce fait, chef du gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS).

⁵ Précisions apportées à l'auteur par Gérard Jaquet, ancien ministre.

⁶ Fédération de la gauche démocratique et socialiste.

fondamentale d'une Europe socialiste et promotrice de paix. Au contraire, l'attitude du parti communiste sur ce point évolue en trois temps. Dans une première période, il préconise le retrait pur et simple de la France de l'OTAN. A partir de décembre 1962, les communistes ne font plus de ce retrait une condition du rapprochement avec les socialistes. Enfin, au début du mois de mars 1966, alors que le Général de Gaulle vient d'annoncer à ses partenaires de l'OTAN que la France se retire de l'organisation militaire alliée, le parti communiste va jusqu'à estimer de l'intérêt de la France d'avoir des amitiés à l'Est, mais aussi à l'Ouest. Quoi qu'il en soit, le parti communiste et le PSU approuvent le retrait des troupes françaises de l'OTAN, alors que la FGDS et les centristes regrettent cette initiative.

Pourtant, la première riposte passée, la fédération de la gauche s'en accommode rapidement, et cela pour deux raisons. D'une part, le retrait des forces militaires françaises de l'OTAN permet de résoudre le problème de la profonde révision du Pacte atlantique souhaitée par la FGDS, dans le sens d'un rééquilibrage Europe-Etats-Unis. D'autre part, il lève un obstacle dans les relations avec les communistes. De leur côté et contrairement à la FGDS, les centristes ne cesseront de préconiser le retour de la France au sein de l'organisation militaire alliée.

Mais des convergences sur l'Europe économique et sociale

Si la sécurité du continent européen reste, pour les formations politiques, le problème-clé de l'unification de l'Europe, les problèmes économiques et sociaux n'en conservent pas moins leur importance.

Dans ce domaine, la participation accrue des travailleurs aux instances communautaires revient comme un leitmotiv dans les déclarations du parti communiste et du PSU et figure dans le programme de la FGDS. Il s'agit surtout, pour les trois formations, d'un contrôle des réalisations communautaires par les organisations syndicales de travailleurs.

La programmation économique constitue un second point commun entre non seulement la FGDS et le PSU, mais aussi, à partir de 1967, le Centre démocrate. Quant à l'idée d'une monnaie européenne, lancée par les radicaux en 1960, elle ressort sept ans plus tard, à l'occasion des élections législatives, dans les programmes de quatre formations politiques aux préoccupations fort dissemblables au demeurant : le PSU, la FGDS, le Centre démocrate et les Républicains indépendants.

L'EUROPE, ÉLÉMENT DE STRATÉGIE ANTIGOUVERNEMENTALE

En dépit des apparences, l'Europe ne constitue pas un élément fondamental dans les options des partis politiques. Elle semble plutôt exploitée à des fins de

.../..

politique intérieure par l'opposition et même, à partir de 1969, par les Républicains indépendants.

Pour le MRP⁷

L'Europe fournit effectivement un bon alibi aux ministres MRP pour quitter le gouvernement, au lendemain de la conférence de presse présidentielle du 15 mai 1962, la première depuis l'échec du plan Fouchet de coopération politique des Six. Certes, dans cette conférence de presse, le Général de Gaulle exprime, en termes très vifs, son hostilité à l'intégration européenne et brosse, en quelques traits d'ironie mordante, l'attitude des partisans d'une Europe supranationale. Mais l'on peut se demander dans quelle mesure les ministres MRP auraient rompu avec le Général de Gaulle si l'affaire algérienne n'avait pas été virtuellement réglée.

En effet, lors de sa conférence de presse du 5 septembre 1960, le Chef de l'Etat, définissant les orientations qui allaient guider sa politique européenne, avait rappelé son hostilité à tout système supranational. Les ministres républicains populaires n'avaient pas alors manifesté la moindre velléité de départ. Cependant, en mai 1962, la conjoncture outre-méditerranéenne a considérablement évolué, après la conclusion des accords d'Evian, le 18 mars précédent, et leur approbation par le peuple français, le 8 avril.

De ce fait, en se désolidarisant du régime, le MRP laisse le Général de Gaulle endosser seul la responsabilité de résoudre le difficile problème de l'exode des Français d'Algérie et le laisse seul parer à un réveil probable de la collectivité nationale aux problèmes économiques et sociaux dont elle s'était provisoirement détournée. Du même coup, les Républicains populaires voient s'entrouvrir pour eux de nouvelles perspectives politiques, après une baisse prévisible de la popularité du Chef de l'Etat au sein de l'opinion française et l'échec corrélatif des gaullistes aux élections législatives, prévues pour le mois de mars 1963. N'est-ce pas déjà en propageant cette même idée à l'Assemblée européenne que radicaux et socialistes ont contribué à l'échec du plan Fouchet⁸ ?

Dès lors qu'ils passent dans l'opposition, les centristes combattent vigoureusement la conception gaullienne de l'Europe qui, à leur avis, dissimule un nationalisme préjudiciable à l'élaboration du Marché Commun et à l'unité politique du continent européen. Ce durcissement à l'égard de l'action européenne du Chef de l'Etat s'accroît au cours des années suivantes. Il se concrétise principalement en décembre 1965, lorsque le président du mouvement républicain populaire, Jean Lecanuet, s'oppose, en tant que candidat des centres, au Général de Gaulle lors de la campagne pour l'élection présidentielle.

.../..

⁷ Mouvement des républicains populaires.

⁸ Précisions apportées à l'auteur par Jacques Vendroux, beau-frère du Général de Gaulle (cf. également Danielle Bahu-Leyser, *De Gaulle, les Français et l'Europe*, Paris, PUF, 1981, préface de François Goguel).

Toutefois l'attitude de Jean Lecanuet, éliminé dès le premier tour de l'élection présidentielle, reste ambiguë. Car, s'il invite ses électeurs à ne pas voter pour le Général de Gaulle, il n'en désigne pas pour autant François Mitterrand à leurs suffrages et ne précise pas lui-même pour qui il votera. Il semble donc que Jean Lecanuet soit partagé entre son désir de rallier un candidat dont le programme européen et atlantique est proche de ses propres convictions et sa crainte de cautionner ce même candidat soutenu, dès le premier tour, par le parti communiste.

Pour les forces de gauche

Au sein de la gauche non communiste, la cohérence des positions européennes des radicaux et des socialistes se ressent de leur opposition systématique au Général de Gaulle. Ainsi, après avoir oeuvré, sous la IV^{ème} République, au rapprochement entre la France et l'Allemagne, les radicaux et les socialistes critiquent le Traité franco-allemand de janvier 1963, à cause notamment de son caractère bilatéral.

Par ailleurs, bien que connaissant l'hostilité de la Grande-Bretagne envers la supranationalité, les deux formations réclament son adhésion au Marché Commun et désapprouvent les deux refus français de janvier 1963 et mai 1967 à la candidature britannique. Pourtant, en février 1963, Guy Mollet souscrit à la position du Général de Gaulle, estimant qu'une "réelle association (vaut) mieux qu'une fausse intégration"⁹. Il est vrai que Guy Mollet s'adresse alors aux téléspectateurs belges ! Enfin, promotrices de la force nucléaire française en 1956, les deux formations politiques s'élèvent contre sa réalisation par le Général de Gaulle, accusé de vouloir en faire l'instrument d'une politique nationaliste et isolationniste.

Si l'Europe apparaît comme un élément de stratégie antigouvernementale chez les radicaux et les socialistes, elle ne semble pas constituer une de leurs préoccupations essentielles. Effectivement, au cours de la campagne pour l'élection présidentielle de 1965, l'état-major de la SFIO n'hésite pas à sacrifier la candidature européenne de Gaston Defferre au rapprochement, en cours depuis 1962, avec les communistes.

Lancée par *L'Express*, en décembre 1963, avec le parrainage du club Jean Moulin et du club des Jacobins, l'entreprise de Gaston Defferre ne sera jamais menée à son terme, pas plus que son programme de "nation européenne". Si le parti radical lui apporte son soutien, la candidature Defferre se heurte d'emblée à l'hostilité du parti communiste, décidé, en l'absence d'un programme commun de la gauche, à présenter son propre candidat. Par la suite, le PSU lui oppose un contre-projet excluant le centre gauche au profit des communistes. Mais l'obstacle rédhibitoire à sa candidature, Gaston Defferre le rencontre au sein même de la SFIO. Alors qu'il entend se situer au-dessus des partis, les dirigeants socialistes en

.../..

⁹ "La SFIO ne ratifiera pas le Traité franco-allemand", in *Le Monde*, 28 février 1963.

font leur candidat et imposent à son projet de fédération démocrate-socialiste, des conditions qui en écartent le MRP et contraignent Gaston Defferre à retirer sa candidature.

Et c'est François Mitterrand qui prendra, en septembre 1965, le double relais de Gaston Defferre pour la candidature à l'élection présidentielle et l'unification de la gauche non communiste au sein de la FGDS. Mais il s'agit, cette fois, de créer une structure suffisamment puissante, pour faire contrepoids au parti communiste et négocier avec lui une alliance entre partenaires égaux. Ce sont donc les perspectives de rapprochement, puis les alliances électorales contractées avec le parti communiste qui orientent le cours des positions européennes de la jeune fédération des gauches.

Pourtant, malgré des concessions réciproques, fédérés et communistes ne parviennent pas à franchir le fossé de leurs divergences sur le plan européen et atlantique. Cela n'empêche pas les communistes de soutenir, dès le premier tour des élections présidentielles, la candidature de François Mitterrand, pas plus que cela n'entrave la signature entre la FGDS et le parti communiste d'un accord électoral, en décembre 1966, et d'une plate-forme commune de gouvernement, en février 1968. En fin de compte, l'on peut s'interroger sur la portée réelle des préoccupations européennes dans la stratégie des deux formations politiques. Ce peu d'intérêt correspond, à notre avis, à l'impact limité des questions de cet ordre sur leur électorat.

Et même pour les Républicains indépendants

Un autre exemple de l'incidence de la politique intérieure sur les programmes européens des partis politiques nous est donné par l'attitude des Républicains indépendants, en 1969.

Se détournant de la voie confédérale qu'ils ont choisie depuis la création de leur mouvement, trois ans plus tôt, les Républicains indépendants, gaullistes par raison, atlantistes de cœur, adhèrent au Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe de Jean Monnet. Or cette adhésion précède d'un mois le vote sur le projet de loi référendaire concernant la réforme du Sénat et des régions, projet à l'échec duquel contribueront Valéry Giscard d'Estaing et une partie des Républicains indépendants.

Il est donc possible que l'offensive déclenchée par les giscardiens contre un aspect important de l'action du Général de Gaulle et leur attitude européenne d'alors aient été menées de pair, dans un objectif d'après-gaullisme.

.../..

L'OPPOSITION EUROPÉENNE A L'HEURE DES CHOIX

A l'Assemblée nationale, enfin, la politique intérieure conditionne à tel point les actes de l'opposition qu'elle fait échouer les motions de censure dirigées contre la politique européenne et occidentale du gouvernement entre 1958 et 1969.

C'est bien, en effet, pour éviter des élections législatives anticipées avant d'avoir consolidé leur regroupement, que socialistes, radicaux et centristes, soutenus pourtant par les communistes, font volontairement échouer les trois motions de censure du dernier trimestre 1960 et celle de juillet 1962, portant toutes sur la force nationale de dissuasion. En avril 1966, au contraire, lors de la motion de censure déposée contre le retrait des forces françaises de l'OTAN, l'attitude du groupe communiste et d'une partie du Centre démocratique affaiblit l'opposition. Cette attitude met ainsi en évidence le dilemme dans lequel la diplomatie gaullienne a enfermé l'opposition.

Finalement, l'opposition non communiste en arrive, pour des raisons tactiques, à faire siennes des conceptions qu'elle a longtemps combattues chez le Général de Gaulle. Ainsi, lors des élections législatives de 1967, le terme indépendance figure dans pratiquement toutes les professions de foi des candidats. Clé de voûte de toute la diplomatie française depuis 1958, importante pour le parti communiste et le PSU, cette motion fait en revanche son apparition chez les candidats du centre et de la FGDS. Or, Jean Lecanuet et François Mitterrand ne l'avaient presque pas citée dans leurs campagnes pour l'élection présidentielle de 1965.

Il semble donc que l'opposition non communiste tire les enseignements, en ce domaine, des résultats du 19 décembre 1965 : avec le Général de Gaulle, les Français veulent l'Europe, à condition de ne pas perdre leur identité nationale.

Danielle BAHU-LEYSER